



N° 127

Bulletin d'informations municipales de Décembre 2020



JOYEUSES FÊTES  
DE FIN D'ANNÉE



Marie de LA FLAMENGRIE

54 route nationale  
02260 LA FLAMENGRIE

☎ 03 23 97 26 21

Fax 03 23 97 33 50

Mail [mairie.laflamengrie@wanadoo.fr](mailto:mairie.laflamengrie@wanadoo.fr)

Site internet [www.laflamengrie.fr](http://www.laflamengrie.fr)

Facebook Mairie Flamengrie

Ouverture du secrétariat de mairie :  
Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30

*Bulletin imprimé par la mairie de La Flamengrie*

## INFORMATIONS PRATIQUES

### PERMANENCE DU MAIRE : M. Jean FOURDRIGNIER

Chaque jour ouvrable entre 11 heures et 12 heures ou sur rendez-vous le mercredi de 17H00 à 19H00

 06 87 14 77 33    E-mail [haiebergere@free.fr](mailto:haiebergere@free.fr)

### PERMANENCE DES ADJOINTS : Sur rendez-vous

Pierre ALLONSIUS     06 37 94 10 65

Le lundi, mercredi, vendredi de 10H00 à 12H00

Marie DETERME     07 68 17 09 56    E-mail [haiebergere@free.fr](mailto:haiebergere@free.fr)

Le mardi, jeudi 10H00 à 12H00

Stéphane CUISSET     06 40 26 81 43    E-mail [stephanecuisset02@gmail.com](mailto:stephanecuisset02@gmail.com)

A convenir

## SOMMAIRE

PAGE 3	Edito du Maire
PAGE 4	Présentation de l'équipe communale
PAGE 5	Centenaire Flamengroise !
PAGE 6	Les travaux
PAGE 7	Le Mois Jaune
PAGE 8	Les Cérémonies
PAGE 9	Les nouveaux services de proximités
PAGE 10	A votre service
PAGE 11	Communication, personnes vulnérables
PAGE 12	Infos diverses
PAGE 13	Le mot de l'école
PAGE 16	Comptes rendu CR du 14 septembre 2020
PAGE 19	Comptes rendu CR du 9 novembre 2020
PAGE 22	Etat Civil
PAGE 23	Infos utiles
PAGE 24	Alertes sms mobile



## L'EDITO du Maire



*Bonjour à Toutes et à Tous,*

*En cette fin d'année, nous devrions faire le bilan de ce qui aurait pu rassembler les Flamengroises et Flamengrois durant l'année 2020.*

*Pandémie oblige, il n'en est rien, et si la nouvelle équipe Municipale nourrissait beaucoup d'espoir de mettre en place des moments de convivialité pour que nous puissions nous retrouver, échanger et passer de bons moments ensemble, ceci n'est toujours pas à l'ordre du jour.*

*Sachez qu'au fil des mesures qui seront mises en place autorisant à nouveau les rassemblements, nous ferons le maximum pour que la vie du Village reprenne de nouveau et cela dès le Printemps... si cela nous est permis.*

*Mes regrets les plus forts sur l'année écoulée concernent, entre autre, le rassemblement de nos Aînés, les rassemblements préparés par les Enfants au travers des Fêtes et Spectacles habituellement proposés à Noël et en fin d'année scolaire ;*

*Sans oublier le fait que nous ayons dû souhaiter son anniversaire à notre nouvelle Centenaire, Mme Paulette TRI QUENEAUX, en comité très restreint.*

*Et dans la suite de ces frustrations, nous ne pourrons nous réunir pour la traditionnelle Cérémonie de Vœux en Janvier.*

*Malgré tout, en cette période de Noël, je vous annonce que pour Noël 2021 nous avons l'intention de remettre en place le traditionnel concours de Sapins qui, à priori, manque à certains d'entre Vous.*

*Nous avons d'autres projets sur lesquels je reviendrais quand la situation nous permettra de nous retrouver, mais sachez qu'avec l'Equipe Municipale, nous travaillons au quotidien à l'amélioration de notre commune.*

*Enfin, j'ai une pensée particulière pour Vous, Commerçants, Artisans, Chefs d'Entreprise. Vous tous, qui avez la responsabilité de fournir du travail à vos Employés.*

*Je finirais en vous disant : PRENEZ SOIN DE VOUS, respectez les consignes et les gestes barrières, il en va de votre santé et de celle de vos proches, et je vous souhaite une TRES BELLE ANNEE 2021.*

*Jean Fourdrignier*

# PRESENTATION DE L'EQUIPE COMMUNALE



**Jean CARION**  
Services extérieurs



**Michel BERTAUX**  
Services extérieurs



**Lydie CLEMENT**  
Secrétariat de Mairie



**Blandine THOMAS**  
Aide Classe Maternelle  
et Accompagnement  
Bus le Soir



**Roselyne GRIMBERT**  
Cantine, Garderie et  
entretien des locaux



**Martine FORTIN**  
Aide Classe Maternelle  
et Accompagnement  
Bus le matin



**Corine MACCE**  
Cantine, Garderie et  
entretien des locaux



**Sabrina BALLIGAND**  
Aide Classe maternelle,  
Cantine et entretien des  
locaux

## Centenaire de Mme Paulette Triqueneaux

« La mémoire d'une Centenaire née le 26 Novembre ... »

Jeudi 26 Novembre, 11h15, nous pénétrons dans l'arrière salle de l'ancien Café ...

Une frêle silhouette dans son fauteuil ... et tout à coup un visage qui s'illumine ... c'est « Paulette » !

Nous arrivons avec un Bouquet de Fleurs, des cadeaux et une bouteille de Champagne, c'est aujourd'hui l'Anniversaire de Mme TRIQUENEUX, plus souvent appelée Paulette, et pas n'importe quel Anniversaire ... le CENTIEME

Après plusieurs « il fallait pas ! », Paulette nous invite à passer dans l'ancienne Salle du Café

Et là, nous allons constater que la mémoire fonctionne toujours très bien.

- L'arrivée à LA FLAMENGRIE et dans cette même maison à l'âge de 11 ans

- Le Café jusqu'en 2000 avec ses habitués

- Sa Fille, ses 5 petits-Enfants et Arrières Petits-Enfants et leurs Enfants

- Ses visites chaque Jeudi à sa Maman à Wimpy ... et à vélo

- Les autres Cafés de LA FLAMENGRIE ...

et les commerces aujourd'hui fermés, comme les commerces ambulants qui ne passent plus

Bientôt nous n'aurions pas le temps d'ouvrir les cadeaux et de trinquer, autant

Paulette est intarissable sur les souvenirs qu'Elle a accumulé sa vie durant

Quel dommage que la Commune n'ait pu organiser une réception à la hauteur de l'évènement en cette période de pandémie !

Alors, Paulette, on vous donne rendez-vous l'an prochain et l'on espère pouvoir réunir le maximum de Flamengrois pour venir vous rencontrer ... »



## LES TRAVAUX



La commune a fait l'acquisition d'un nouveau broyeur permettant une fauche des bas-côtés plus performante grâce à l'inclinaison de celui-ci.



Le curage de trois kms de fossés (situés Chemin du Bas Bugny, Rue Gribout, Chemin des Meurets et Chemin Saint Martin) a eu lieu avec le recours à l'entreprise Cap'Complex.

Cela va permettre d'assainir les routes, avec à beaucoup d'endroits, l'érasement des bas-côtés.

Il est rappelé que les entrées de champs ou de prairies en très mauvais état, seront démolies lors des curages de fossés. A la charge de l'exploitant d'installer un nouveau drain. Il est conseillé un drain plastique annelé d'un diamètre de 300 cm sur 6 mètres de longueur.

Merci de garder en l'état, après les travaux, les bonnes conditions d'écoulement, je compte sur votre civisme. En espérant pouvoir fonctionner par tranches, dès qu'il nous sera possible.

Pierre Allonsius, 1<sup>er</sup> adjoint

# LE MOIS JAUNE



Je me présente je suis Alice Petit, j'habite à La Flamengrie au chemin de la reine, je suis la maman de Louana 9 ans et Louane 4 ans.

En ce mois de janvier 2021, j'ai voulu vous raconter l'histoire de ma fille Louane. Pour la troisième année consécutive, elle est l'égérie du mois jaune. Vous allez mais dire « Mais c'est quoi le mois jaune ? ». C'est tout simplement en mars, le mois des enfants malades du foie. Et oui peu d'habitants le savent, mais ma petite Louane est atteinte d'une maladie rare et grave, seulement 1 cas sur 20 000 enfants qui naissent par an. L'atrésie des voies biliaires (AVB) est une maladie du foie, dont la cause inconnue est à l'origine d'une obstruction irréversible des voies biliaires (conduits qui permettent l'écoulement de la bile du foie vers l'intestin). Pour ceux qui est du cas de Louane, elle est née sans voies biliaires, donc sa bile partait dans son corps ce qui lui a provoqué une « jaunisse » mais malheureusement le pédiatre et la pmc sans sont jamais aperçu... Moi je sentais bien que mon bébé avait un truc pas normal, mais on me prenait limite pour une folle mais à force de mettre des photos sur Facebook, mon cousin qui a son fils qui a la même maladie, mais lui est greffer, m'a alarmé sur son teint jaune et le blanc de ses yeux jaune (et oui après 15 jours de vie un bébé ne peut plus avoir la jaunisse) et par rapport à ses selles blanchâtre. Il m'a donc conseillé de faire

faire un bilan hépatique. Quand il a été fait son taux de Gama était à plus de 500 alors qu'il faut moins de 22, donc imaginer l'état de son foie. Le 29 septembre 2016, nous avons eu rendez-vous à Jeanne de Flandre à Lille, ou mon petit cousin est suivi. Et là on nous annonce que notre petite Louane d'à peine 2 mois est malade du foie, mais quelle maladie car il existe énormément de maladie du foie. Et à force de faire des examens le verdict est tombé 3 jours plus tard, Louane est atteinte de l'atrésie des voie biliaire la même maladie que son petit cousin ! Le 5 octobre la veille de ses 2 mois Louane a eu l'opération qui lui a sauvé la vie : le Kazai, une opération qui consiste à coupé un bout d'intestin pour le raccorder au foie pour remplacer ses voies biliaires. Sachant que cette opération doit être réalisée avant les 1 mois de vie pour plus de succès, je n'ai jamais autant croisé les doigts pour que l'opération fonctionne, comme je dis toujours un enfant greffer dans la famille ça suffit !

Et 3 jours après l'opération, miracle les selles de Louane redeviennent normales ! Il a fallu attendre 6 mois pour le confirmer, en février 2017 la super nouvelle tombe le Kazai de Louane est un succès. Car si l'opération de Louane n'avait pas fonctionné il aurait fallu lui faire une greffe de foie. Je vous passe les détails, puisque d'octobre à février il y a eu des péripéties, entre les hospitalisations et la sonde nasogastrique je ne veux pas trop rentrer dans le domaine médical. Mais tout ça c'est du passer, je l'espère.

4 ans plus tard, Louane va toujours aussi bien, elle a un traitement à prendre matin et soir. Et elle a une vie normale comme tous les enfants de son âge. Mais malheureusement Louane est née avec cette maladie et elle sera toujours malade on n'en guérit pas, peut être qu'un jour elle aura besoin d'une greffe, car même si elle a que 4 ans elle a le foie cirrhosé depuis qu'elle est bébé malgré qu'elle a jamais bu d'alcool. On est la seule famille en France à avoir deux cas et heureusement car si mon petit cousin n'aurait pas eu cette maladie, je ne pourrais pas vous écrire cet article, comme Lille m'ont dit : « vous auriez encore attendu on n'aurait rien pu faire ».

Si aujourd'hui je vous écris ce texte ce n'est pas pour me plaindre, loin de là, c'est pour vous dire d'écouter votre instinct de maman. Et c'est surtout pour vous parler de mon « combat », en Thiérache la maladie de Louane est inconnue au bataillon, je veux que personnes ne connaissent les soucis que j'ai rencontré et que je rencontre encore à l'heure actuelle ! Et je vais vous faire un aveu, à l'école quand une maman vient à l'école, et pas qu'à l'école, avec un nouveau-né j'ai toujours le réflexe de regarder son teint. Pour moi maman c'est une fierté d'avoir ma fille qui représente tous les enfants malades du foie de France et d'ailleurs.

## CÉRÉMONIE DE LA PIERRE D'HAUDROY



En raison des conditions sanitaires, la cérémonie de la Pierre d'Haudroy du 8 novembre a eu lieu en comité restreint en présence de :

Sous-préfète de Vervins : Mme Sonia HASNI

Conseillère Régionale : Mme Isabelle ITTELET

Président du Conseil Départemental : Mr Nicolas FRICOTEAUX

Conseillère Départementale : Mme Marie-Françoise BERTRAND

Sénateur : Mr Antoine LEFEVRE (Mme Pascale GRUNY empêchée ayant envoyé une gerbe)

Délégué militaire départemental : Lieutenant-Colonel LE JARIEL DES CHATELETS

Député : Mr Jean-Louis BRICOUT

Maire de la Flamengrie : Mr Jean FOURDRIGNIER

Maire de La Capelle : Mr Johann WERY

Comité de la Pierre d'Haudroy : Mrs Jean-Marc ANUSET et Serge BAUDRIILLARD

Les discours et dépôt de gerbes ont eu lieu dans un moment de recueillement tout particulier.

## 11 NOVEMBRE



La cérémonie du 11 novembre a elle aussi été réalisé en comité restreint. Mr Jean FOURDRIGNIER, Maire de LA FLAMENGRIE, Mme Marie-Françoise BERTRAND, Conseillère Départementale, Mr Serge BAUDRIILLARD, Président des Anciens Combattants d'Afrique du Nord, ont conjointement déposé la gerbe aux monuments aux morts. Merci à Mrs Marcel RICHET et Daniel VASSEUR, portes drapeaux de la commune d'avoir été présent pour cet hommage aux combattants de la 1ere guerre mondiale.

## Les nouveaux services de proximités

Depuis le 15 octobre, l'offre du marché s'est vu augmenter avec l'arrivée d'un Crémier, venant ainsi proposer ses services avec le Maraicher, le Boucher et l'Apiculteur tous les jeudis après-midi.



Avec le sourire, Sandra la boulangère vous accueille sur la place depuis le 29 septembre, tous les jours sauf le lundi de 11h00 à 12h00 !

Depuis le 6 octobre et tous les mardis soir vous pouvez profiter des services d'Angellino Pizza sur la place de la mairie de 18h00 à 21h00.



VOS PIZZAS	
<b>MARGARITA</b> : sauce tomate ,mozzarella ,olives.....	7€50
<b>SICILIENNE</b> : sauce tomate ,mozzarella ,jambon,olives.....	8€
<b>FLAMICHE</b> : crème fraîche, mozzarella , maroilles.....	8€
<b>REINE</b> : sauce tomate, mozzarella ,jambon ,champignons.....	8€50
<b>CHORIZO</b> : sauce tomate, mozzarella, oignons, chorizo ,poivrons ,olives.....	9€
<b>KEBAB</b> : sauce tomate, mozzarella ,kebab ,oignons,crème fraîche..	9€
<b>CALZONE (en chausson)</b> : sauce tomate,mozzarella, jambon, champignons,oeuf, olives.....	9€
<b>BASQUE</b> : sauce tomate, mozzarella,jambon cru,poivrons,oignons,olives.....	9€
<b>HAWAÏENNE</b> : sauce tomate, mozzarella ,jambon ,ananas, olives.....	9€
<b>4 FROMAGES</b> : sauce tomate,mozzarella, chèvres , maroilles ,raclette,olives.....	9€
<b>VEGETARIENNE</b> : sauce tomate,mozzarella, asperges, coeur d'artichaut,poivrons,champignons,olives.....	9€50
<b>CHEVRE MIEL</b> : crème fraîche,mozzarella,chèvre,miel.....	9€50
<b>ORIENTAL</b> : sauce tomate, mozzarella,merguez, oignons,poivrons,olives.....	9€50
<b>4 SAISONS</b> : sauce tomate,mozzarella ,coeur d'artichaut ,champignons, asperges , jambon,oeufs , olives.....	10€
<b>AVESNOISE</b> : crème fraîche,mozzarella ,lardons, maroilles,oignons ,oeuf,olives.....	10€
<b>BOLOGNAISE</b> : sauce bolognaise,mozzarella, oignons, oeuf,olives..	10€
<b>ANGELLINO</b> : sauce tomate,mozzarella, poulet, jambon,crème fraîche ,oeuf,olives.....	10€
<b>SAVO YARDE</b> :crème fraîche, mozzarella , lardons, pomme de terre, raclette, oignons, olives.....	10€50
<b>OCEANE</b> : sauce tomate,mozzarella,saumon fumé,beurre à l'ail,olives.....	10€50
<b>MARITIME</b> : sauce tomate, mozzarella, thon,oignons,crème fraîche,olives.....	10€50

A VOTRE SERVICE

**D'hier...**



**Toujours à vos cotés pour vos projets depuis 85 ans**

**3<sup>e</sup> génération**



**... à aujourd'hui**

33 Le Petit Bois - 02260 LA FLAMENGRIE - Site : [www.edart.fr](http://www.edart.fr)  
Tél. 03 23 97 25 06 - Fax. 03 23 97 30 22 - Email : [contact@edart.fr](mailto:contact@edart.fr)

**SAS EDART**

# COMMUNICATION



Nous vous rappelons que le court de tennis au terrain de sports a été remis en état et que l'accès à celui-ci est libre. Merci de respecter le matériel et de ne pas utiliser le filet comme une balançoire !

## *Message du Tennis Club de LA CAPELLE*

### Tennis Loisirs :

Nombreux créneaux disponibles

### Tennis Compétition :

Tournoi Open Adultes

Interclubs Seniors

Plateaux Jeunes

### Ecole de Tennis (à partir de 5 ans) :

Mini Tennis

Initiation

Perfectionnement

Entraînement

Cours pour adultes

Par un moniteur diplômé d'état

Renseignements au : 09 79 71 23 83

## FICHER DES PERSONNES VULNERABLES

La commune de LA FLAMENGRIE se doit de tenir un registre des personnes « vulnérables » habitantes du village.

On entend par « personne vulnérable », toute personne qui ne peut gérer seule tous les actes de la vie courante comme par exemple:

- Faires ses courses, aller chez le Médecin, chez le Pharmacien, remplir des documents (comme l'Attestation de déplacement en période de confinement), faire des démarches auprès de l'Administration, etc...

Et cela en raison :

- D'éloignement de la Famille proche, des enfants, en raison de problème de santé, en raison de son âge, en raison de l'absence d'un moyen de locomotion, etc...

Si vous vous presentez comme tel, inscrivez-vous rapidement au secrétariat de la mairie en précisant votre numéro de téléphone, votre adresse et les coordonnées de vos proches.

Et également, si vous connaissez des personnes susceptibles d'être dans l'une de ces situations, n'hésitez pas à le faire connaître à la mairie et nous ferons le nécessaire pour rencontrer ces gens.

Ce registre est totalement confidentiel et permettra à l'ensemble des Conseillers Municipaux d'intervenir en cas de « pandémie » de « canicule » ou autres, afin d'intercéder et de porter assistance au plus démunis, dépendants, isolés... ne serait-ce que par de la communication, de l'aide pour les courses, etc...

Nous comptons sur vous Tous et merci !

## INFOS DIVERSES

Vous habitez à La Flamengrie, et vous avez des enfants qui vont entrer au collège en septembre 2021. Si ceux-ci ne sont actuellement pas scolarisés au groupe scolaire Albert Lefebvre, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie, afin de ne pas les oublier lors de la remise des récompenses pour le passage au collège.



Plusieurs personnes ont informé la mairie qu'ils ne disposaient pas des clés des CIDEX mis en place il y a quelques temps. Si c'est votre cas, merci de vous faire connaître en mairie afin de regrouper les demandes et en faire part au service de La Poste. La mise en place des cidex est faite pour faciliter la distribution du courrier, elle n'est pas généralisée sur l'ensemble de la commune et reste à l'initiative de La Poste. D'autre part, afin de faciliter la distribution du courrier et du bulletin municipal, merci de bien identifier votre boîte aux lettres avec le nom des habitants du foyer et le numéro de votre habitation.

De nombreux marcheurs, randonneurs ou cyclistes ont fait part à la mairie de chiens sortants de leur propriété, lors de passage à proximité de celle-ci causant jusque-là de grosses frayeurs ! Voici un rappel de la loi « Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé. » Il faut donc veiller à ce que vos animaux de compagnie restent dans l'enceinte de votre propriété.



# MOT DE L'ECOLE

## CP/CEI : Classe d'alimentation (CPIE, CCTC)

Voici notre classe d'alimentation sur « le miel ».

Nous avons participé à :

- un atelier « consommer local et de saison » une visite aux ruchers d'Ambroise avec Hubert
- un atelier cuisine
- Un spectacle « Miéline, l'abeille »



## La semaine du goût pour la classe de MS-GS



Pendant la semaine du goût, après avoir goûté différents miels, les élèves ont cuisiné. Ils ont préparé deux gâteaux aux pommes et au miel.

## La semaine du goût chez les CE2-CM1



On avait la possibilité de mettre de l'eau, de l'eau avec du sucre, de l'eau avec du jus de citron et de l'eau avec du sucre et du jus de citron dans notre gobelet. Un groupe allait dans le hall et la maîtresse nous demandait ce qu'elle allait mettre dans leurs gobelets. Les élèves dans le hall revenaient et sentaient, goûtaient ce qu'il y avait dans les gobelets et ils devaient dire ce que c'était. C'était drôle de voir leur tête quand ils goûtaient, surtout avec le jus de citron qui était très acide. Pour le dernier groupe, nous avons laissé l'eau naturelle et nous leur avons laissé croire qu'on y avait ajouté quelque chose. Ils ont pourtant dit que c'était de l'eau avec du sucre ! C'était un peu difficile de différencier l'eau avec le sucre et l'eau sans le sucre.

## La classe de CP

Nous avons vu le spectacle de Mielline. C'est une abeille qui doit garder sa ruche, elle est toute seule et elle aimerait se reposer. La colonie des abeilles est partie à un concours de « la meilleure production de miel ». Alors la reine a décidé que Mielline s'occuperait de la ruche. Au début elle est nourrice, elle s'occupe des œufs pondus par la reine, elle nourrit les larves. Elle est aussi la gardienne, elle surveille les intrus et défend la ruche. Elle est ventilouse, elle bat des ailes pour refroidir la ruche quand la température est trop élevée. Elle est aussi butineuse, elle va chercher du pollen pour fabriquer du miel. Nous l'avons beaucoup aidée !!! Quand l'essaim revient du concours ils font la fête car ils ont gagné !!



## VISITE DE LA CONFISERIE DESPINOY (les bêtises de Cambrai)

Dans le cadre de la semaine du goût, les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont été visiter la confiserie DESPINOY à Fontaine Notre Dame le lundi 12 octobre.

Ils ont ainsi pu découvrir comment sont fabriqués les bonbons, les Bêtises de Cambrai. Dès l'arrivée, ils ont goûté un nouveau bonbon pas encore commercialisé : une bêtise au coquelicot. Quel régal !



Ils ont ensuite assisté à la fabrication du bonbon : fabrication de la pâte à base de sucres, pétrissage, transformation de la pâte en colombin, fabrication du bonbon ....

Les enfants sont repartis avec plein de bonbons dans les poches : un paquet leur a été offert par le personnel de la confiserie.

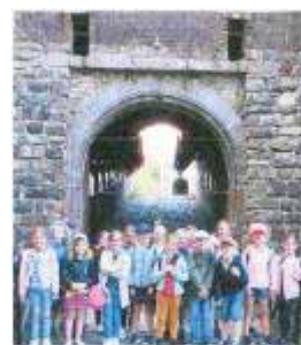
En classe, ils ont continué à travailler sur le sucre.

## Visite au château-fort de Guise

Nous avons été visiter le château-fort de Guise le vendredi 18 septembre 2020 avec Les Enfants du Patrimoine (dans le cadre des Journées de Patrimoine).

À l'accueil, on nous a donné un plan avec des énigmes et des photos à retrouver. On a visité les extérieurs: le puits, l'ancienne église et le cimetière, le panorama de la ville, le donjon - et les intérieurs: la cave, le cellier, la terrasse du donjon, le four, le musée et l'armurerie, l'entrée de la prison et les souterrains.

Le midi, nous avons marché jusqu'au Familistère Godin où nous avons pique-niqué près du kiosque.



### La magie de Noël

Sur Noël qui s'approche  
Sur les lacs gelés  
Sur les sapins de Noël  
J'écris ton nom.

Sur les décorations qui brillent le soir  
Sur la magie de Noël  
Sur la neige qui tombe sur nos toits  
J'écris ton nom.

Et par le pouvoir d'un mot  
Tu es si importante  
Je rêve de toi chaque année  
Pour te nommer : la magie de Noël.

Faustine

## LE COIN DES POETES

### Les quatre saisons

Sur les arbres de printemps  
Sur les belles fleurs  
Sur les jolies saisons  
J'écris ton nom.

Sur l'arbre orange  
Sur les feuilles tombantes  
Sur le vent d'automne  
J'écris ton nom.

Et par le pouvoir d'un mot  
J'aime autant les quatre saisons  
Je mange des fruits de toutes les saisons  
Pour te nommer : les quatre saisons.

Lucas

# CONSEILS MUNICIPAUX

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2020

Etaient présents: Jean-Charles COUPEZ, Sandrine HEUCLIN, Jean-Patrice LEJEUNE, Agnès ROUSSEAUX, Stéphane CUISSET, Jean FOURDRIGNIER, Pierre ALLONSUS, Jean-Noël BERTRAND,

Marie DETERME, Odile CAPLAIN, Isabelle LEJEUNE, Delphine SAVAREUX, Alain THIEFAINE

Absents excusés : Monique LEQUY, Vanessa DELCOUR

Assiste à la séance : Lydie CLEMENT

2 pouvoirs ont été remis à Monsieur le Maire : Monique LEQUY à Jean FOURDRIGNIER

Vanessa DELCOUR à Marie DETERME

Une secrétaire de séance a été désignée l'unanimité : Marie DETERME

### Délibération sur le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Tous les conseillers ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 10 juillet et n'ont fait aucune remarque le P.V. est adopté à l'unanimité

### Délibération concernant la désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant à la Commission locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Monsieur le Maire explique que cette commission a pour rôle d'assurer pour les communes membres, la neutralité budgétaire du passage à la taxe professionnelle unique et des transferts de compétence. La commune de la Flamengrie doit désigner 2 personnes: 1 titulaire + 1 suppléant.

**Jean Fourdrignier** se présente comme membre titulaire et **Marie Determe** comme suppléante.

Adopté à l'unanimité.

### Désignation d'un correspondant Défense

Depuis 2001, un correspondant défense doit être désigné dans chaque conseil municipal. Celui-ci a en charge les questions de défense pour la commune. Il peut être amené à s'impliquer dans la réserve citoyenne et de s'occuper du recensement.

Après discussion, **Jean Noël BERTRAND**, se présente. Il est élu à l'unanimité.

### Délibération sur le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

Le principe de cette redevance n'a pas été actualisé depuis 1956. Un décret de 2002 porte modification de cette redevance. Elle s'élève pour l'année 2020 à **212 euros**.

Adopté à l'unanimité

### Délibération sur l'autorisation à signer la convention de prestation avec l' ADICA pour le déploiement de l'ENT régional

Cette convention permet à l'école de bénéficier du marché régional d'Environnement Numérique de Travail attribué à Open Digital Education, jusqu'au 31 août 2023. Cette convention prend en considération le nombre d'élèves inscrits à la rentrée de septembre 2019 et le montant de la prestation s'élève à 1132.43 € (soit 1€80 par enfant) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 août 2023.

Adopté à l'unanimité



#### Délibération sur la durée des amortissements

Par délibération du 9 avril 2018, le conseil municipal avait délibéré sur la durée des amortissements. A la demande du comptable public, la subvention d'équipement versée en 2019 a été mise au tableau d'amortissements avec une durée de 1 an. Il est donc demandé au conseil de voter pour cette durée non prévue dans l'ancienne délibération.  
Adopté à l'unanimité

#### Délibération sur la DM du BP 2020

Présentée par Marie Determe. Il ne s'agit que d'ajustements comptables afin de permettre au comptable de la commune de régler les factures. Cette DM ne modifie pas les totaux du BP.  
Adopté à l'unanimité

#### Délibération sur la création d'un poste d'ATSEM Principal de 1 ère classe

Présentée par Marie Determe. Cette création de poste est faite pour un agent. Le tableau du personnel sera rectifié en conséquence.  
L'ensemble du conseil est d'accord et la délibération est adoptée à l'unanimité.

#### Délibération sur la mise en place des commissions extra-municipales et désignation des présidents

Présentée par Stéphane Cuisset. La charte concernant les CEM a été établie; elle prévoit d'impliquer les habitants au sein des différentes commissions. La participation aux commissions est bénévole. Les sujets seront ciblés. Rien n'est figé. Nombre limité de participants, entre 6 et 10 environ.

Nature, environnement, agriculture, éco-citoyenneté : Agnès Rousseaux

Jeunesse: Jean-Charles Coupez

Affaires sociales: Odile Caplain

Hameaux : Jean-Noël Bertrand

Tout le monde est d'accord pour la charte qui sera adoptée lors du prochain conseil.

En ce qui concerne la constitution des différentes commissions extra- municipales et la désignation des Président (e)s, la délibération est adoptée à l'unanimité.

#### Délibération sur le règlement intérieur du Conseil Municipal

Conformément au règlement du Code Général des Collectivités Territoriales, le règlement intérieur du conseil municipal doit être présenté dans les 6 mois qui suit l'installation du nouveau conseil.  
C'est Marie Determe qui l'a préparé en s'aidant du modèle type établi par l'association des Maires de France.  
L'ensemble du conseil a pris connaissance du règlement et il est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### Délibération sur le droit à la formation des élus

Le maire rappelle que les membres du conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions conformément à l'article L2123.12 du CGCT. Cette formation ne se limite pas à des thèmes en lien direct avec la délégation de l'élus concerné mais concerne l'ensemble des domaines relatifs à l'exercice du mandat de l'élus.

Le montant des dépenses de formation ne peut excéder 20 % du montant total des indemnités de fonction qui peuvent être allouées aux élus de la collectivité. Un tableau récapitulatif des actions de formations financées par la commune doit être joint au compte administratif.

La délibération est adoptée à l'unanimité.



### Délibération sur la convention de location de la salle des fêtes

Compte-tenu de certaines difficultés rencontrées par le personnel communal lors de la restitution de la salle après location (ménage pas fait, manque de vaisselle, dégradations du matériel...), il a été ajouté à la convention existante le dépôt d'une caution de 200 € au moment de la signature des documents.

En ce qui concerne la période actuelle, un paragraphe spécifique a été ajouté et qui rappelle les mesures obligatoires « pandémie ». Ce paragraphe sera retiré dès que la situation sera redevenue normale.

Après discussion, la délibération sur la convention de location de la salle des fêtes est adoptée à l'unanimité.

### Questions diverses :

#### **LOGO :**

Le maire présente un logo pour la commune. Tous les conseillers sont en possession de ce logo.

Sujet reporté.

#### **Colis de Noël :**

Marie présente les colis qui ont été déposés par Monsieur Baudrillard de Mondrepuis:

1 colis pour 2 personnes (couple)

1 colis pour 1 personne

Dans l'ensemble tout le monde trouve le ou les colis plus que corrects. Jean propose de voter :

Votants: 14: 12 « Pour » le colis d'une personne distribuée à tous les habitants de + de 70 ans.

2 « contre »

#### **Masques pour les collégiens :**

Vanessa Delcour a demandé à Jean de mettre à disposition des collégiens et lycéens de plus de 11 ans de la commune, des masques car tous les établissements scolaires n'en donnent pas. L'inventaire a été fait. Jean a donné son accord. Une affiche sera mise en mairie, une information dans le magazine et sur la page facebook afin que les enfants concernés ou leurs parents passent en mairie pour récupérer les masques.

#### **Occupation de la salle des fêtes :**

Stéphane explique qu'il a pris contact avec l'association de la danse et la chorale Septentrion. Arrangement entre elles pour la répartition des salles compte-tenu qu'elles utilisent les salles le même jour. (mardi soir)

Danse: dans la petite salle et Septentrion : dans la grande salle.

La cantine scolaire est actuellement délocalisée dans la salle des fêtes afin de permettre la distanciation. Monsieur Ramolu, traiteur met à notre disposition du matériel spécifique et le personnel de la cantine a été formé pour éviter tout contact trop rapproché avec les enfants.

#### **Equidés :**

La brigade de gendarmerie de Sains Richaumont a pris contact avec la Mairie afin de connaître tous les propriétaires d'équidés. En effet, il y a actuellement des actes de malveillance sur ces animaux. Si vous connaissez des propriétaires vous pouvez contacter la mairie. L'information sera également diffusée par le bulletin

La secrétaire de séance  
M. DETERME

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 Novembre 2020

Etaient présents : Isabelle LEJEUNE, Alain THIEFAINE, Delphine SAVAREUX, Jean-Noël BERTRAND, Pierre ALLONSIUS, Jean FOURDRIGNIER, Marie DETERME, Monique LEQUY, Stéphane CUISSET, Jean-Patrice LEJEUNE, Agnès ROUSSEAU, Odile CAPLAIN, Jean Charles COUPEZ

Absents excusés : Vanessa DELCOUR, Sandrine HEUCLIN

Assistait à la séance : Lydie CLEMENT

Sandrine Heuclin a donné pouvoir à Jean Patrice Lejeune

Le quorum étant atteint la séance est ouverte par Jean Fourdrignier, Maire

Une secrétaire de séance est désignée : Marie DETERME

Le procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2020 ne soulève aucun commentaire. Il est adopté à l'unanimité.

### Délibération concernant l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires pour les agents affiliés à la CNRACL (agents titulaires) et les agents affiliés à l'IRCANTEC (agents contractuels et agents titulaires non affiliés à la CNRACL)

Présenté par Marie.

Le centre de gestion de l'Aisne a été mandaté par la commune de la Flamengrie pour souscrire un nouveau contrat d'assurance concernant la couverture des risques statutaires pour l'ensemble des agents, titulaires et contractuels. Ces contrats arrivent à échéance au 31 décembre 2020, il faut donc les renouveler sauf à être son propre assureur. C'est l'option 1 qui est retenue par les membres du conseil à l'unanimité, à savoir : tous risques, avec une franchise de 10 jours fixes par arrêt en maladie ordinaire, sans franchise sur les autres risques, avec un taux de 6.50 %.

Pour les agents contractuels ou titulaires non affiliés à la CNRACL, le centre de gestion après diverses consultations a retenu l'assureur CNP associé au courtier SOFAXIS

Ce contrat prendra effet comme le précédent le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et se terminera le 31 décembre 2024.

Nous avons le choix entre deux options :

C'est l'option 1 proposée qui est retenue par la totalité des membres du conseil municipal, à savoir : tous risques avec une franchise de 10 jours fixes par arrêt de maladie ordinaire, sans franchises sur les autres risques, avec un taux de 1 %

### Délibération concernant la convention avec l'ADICA :

Le maire présente la convention pour une prestation d'accompagnement ponctuel à maître d'ouvrage.

En effet, le projet de rénovation de la maison « Lemoine » est enclenché. Il est donc obligatoire de faire appel à un cabinet d'ingénierie afin d'apporter assistance technique et administrative pour la mise en place de l'opération. D'autre part, si les travaux ne se faisaient pas, nous ne serions pas dans l'obligation de régler les acomptes. Seul, le premier serait à payer.

Jean fait la lecture du modèle de convention.

Celle-ci est soumise au vote de l'assemblée.

La convention de prestation d'accompagnement ponctuel à maître d'ouvrage avec l'ADICA est adoptée à l'unanimité.

### Délibération sur le vote contre le transfert automatique de la compétence PLUI

Le Maire fait lecture du courrier du Président de la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre.

Lors de la séance du 5 septembre 2020, le bureau communautaire a émis un avis contre le transfert automatique de la compétence « plan local d'urbanisme » prévu par la loi n° 2014.366 du 24 mars 2014. Cet avis est basé sur les éléments suivants :

- La non-existence d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui aurait dû être fait par le PETR.
- Les communes ayant déjà un document d'urbanisme (PLU ou carte communale) pourrait se sentir démunie et la géographie du territoire peut rendre complexe l'élaboration du PLUI (plan local d'urbanisme inter-communal)
- Coût d'un PLUI : entre 400 000 et 565 000 € HT

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'approuver la décision de faire opposition au transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de la Thiérache du Centre.

### Délibération sur les Aides et cadeaux de fin d'année



Jean confirme le nombre de colis de fin d'année qui seront distribués aux habitants de la commune de plus de 70 ans : 110.

Cependant et à la demande de Marie, trois boîtes de chocolats seront offertes aux 3 habitantes de la Flamengrie, aujourd'hui résidentes à l'EHPAD de la Capelle. Tout le monde est d'accord. Il n'y a pas de concitoyens de la Flamengrie à l'EHPAD de Buironfosse. Ailleurs, nous ne savons pas.

Aides pécuniaires pour un certain nombre de personnes.

Cette année, il y a été demandé l'avis d'imposition ou de non-imposition aux anciens bénéficiaires. Une seule personne n'a pas encore répondu. Pour l'instant, un couple semble pouvoir bénéficier de cette aide et deux ou trois autres personnes. Le Maire demande à tous les conseillers de voir si d'autres personnes pourraient en bénéficier.

Adopté à l'unanimité.

#### Délibération sur les commissions extra-municipales

A ce jour, une seule commission est complète. La Commission Nature, Environnement, Agriculture, avec comme responsable Agnès Rousseaux. Elle sera composée de :

- Victoria BONDUEL
- Francis HEUCLIN
- Quentin VANDENBROECKE
- Hubert DUPONT
- Éric POTENTIER

Compte-tenu de la complexité et l'étendue du sujet, Agnès a demandé à Pierre de la seconder et ce dernier a accepté. Elle a d'autre part, commencé à prendre des contacts pour les sujets qu'elle désire aborder.

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la composition de la commission.

#### Délibération concernant le paiement d'heures supplémentaires ou supplémentaires aux Agents Communaux

Présenté par Marie.

A sa demande et compte tenu de l'absence d'un agent accompagnateur dans le bus, du remplacement d'un agent dépendant de l'éducation nationale par un agent de la commune, une adjointe technique territoriale de la commune a accepté de commencer plus tôt afin de permettre le ramassage scolaire. Lors de la demande, il a été précisé à cette personne que les heures faites en plus seraient payées en heures supplémentaires.

Cependant et compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, elle demande que la mesure soit étendue à l'ensemble du personnel et jusqu'au 31 décembre au cas où elle devrait à nouveau faire la même demande à d'autres agents du personnel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

#### Délibération concernant la DM 2 du B.P. 2020

Présenté par Jean.

Afin de permettre au receveur-percepteur de régler les factures, il est demandé à l'ensemble du conseil d'accepter la DM2

Cela ne change rien au BP, compte-tenu que nous avons retiré 5 000 € au compte des dépenses imprévues et 400 € au compte autres bâtiments. Le + et les – faisant 0.

Le conseil à l'unanimité adopte la délibération sur la décision modificative n°2.

#### Questions diverses :

Jean a rencontré Clara et Ludovic afin de finaliser avec eux, la location ou le prêt du terrain « Lemoine ». Il pourrait occuper une partie de ce terrain afin d'étendre leur stockage de plantes, d'arbres. Il suffirait de retirer quelques plaques « Edart » afin de faire communiquer les deux parcelles.

La décision est trouvée : mise à disposition du terrain contre l'entretien

Jean est chargé de rédiger la convention qui sera soumise aux prochains utilisateurs du terrain

#### Registre des Personnes vulnérables

Depuis 2004 la commune doit être en possession d'un registre des « personnes vulnérables ». Ce registre est obligatoire, mais on ne peut pas inscrire les gens sans leur accord. Il est donc demandé à l'ensemble des conseillers



de répertorier les personnes dans leur voisinage, dans leur rue qui pourraient figurer sur ce document et leur conseiller de s'inscrire en mairie.

Stéphane va faire un appel à la population par l'intermédiaire de Facebook.

D'autre part, Jean demande si nous pouvons faire comme en mars, recontacter toutes les personnes âgées ou autres pour leur proposer nos services (courses, pharmacie, courriers etc.) tout le monde est d'accord. Ce serait l'occasion lors de ces échanges d'inciter les personnes vulnérables à s'inscrire.

#### Décoration Noël

Jean présente l'idée de décoration pour les fêtes de Noël. Nous aimerions mettre quelques sapins illuminés près de l'église du centre afin d'animer un peu le village. Tout le monde est d'accord et Jean Patrice demande que l'on n'oublie pas les hameaux. Les sapins seront mis à disposition des habitants pour les décorer

Pour information :

- Un nouveau logiciel a été commandé pour le secrétariat de mairie. communication entre les secrétaires. Nous pourrions également avoir un logiciel auprès du même fournisseur « application plateforme citoyens ». Celui-ci permettra d'avertir les habitants par SMS pour toutes informations qui nous sembleront importantes. Il n'y aura aucun coût pour les habitants, il faudra simplement télécharger l'application. Tous les renseignements et manipulations seront communiqués ultérieurement.
- Un rallye automobile est en préparation dans la commune pour 2022. Vous verrez peut-être des véhicules « jaune » faire du repérage dans les hameaux de la commune.
- Une demande de réhabilitation de la pompe à eau du Petit Bois a été faite. Pierre a contacté un habitant du hameau qui est d'accord pour créer une association pour le fonctionnement de cette pompe comme celle de « La Fontinette ». Jean Noël va également participer à la réhabilitation de cette pompe. Affaire à suivre.

Pierre :

- Fossés à curer : il a fait faire des devis à plusieurs entreprises. A ce jour aucune décision n'a été prise.
- Haies : 10 courriers ont été envoyés aux propriétaires ou locataires des parcelles où les haies n'ont pas été taillées. Pas de retour à ce jour, et certaines haies sont en cours d'élagage.
- Le déménagement de l'atelier « RN2 » est en cours pour s'installer « rue du Presbytère ».

Stéphane :

- Le terrain de sports a eu la visite de l'inspecteur de la SOCOTEC. Les nouveaux buts sont conformes ; en revanche les installations qui y étaient encore installées ont été démontées d'urgence ; en effet elles n'étaient plus conformes et présentaient des risques d'accident.
- Distribution des bulletins communaux : Stéphane a revu les différents circuits. Tous les conseillers ont une nouvelle carte avec leur parcours. Nous testerons lors de la distribution du 19 décembre avec les colis.
- Vanessa nous a fait passer un message. Elle aimerait que l'on installe une Boite aux lettres pour le Père Noël. A nous de trouver l'emplacement idéal pour les enfants. Tout le monde est d'accord.

Jean :

- Cérémonie du 11 novembre : en comité restreint au maximum soit 9 personnes.
- 100 ans de Madame Paulette TRIQUENEAUX. Jean et Monique lui ont rendu visite. Elle est d'accord (après un peu de discussion). Jean a pris contact avec Mme Meurisse pour le cadeau : 1 téléviseur. Le seul problème : aura-t-on le droit de le lui remettre ? il est bon d'attendre.

Marie :

- Récolement des archives : elle a terminé et le document a été contresigné par Madame MEURISSE.

L'ordre du jour est épuisé, et il n'y a plus de question, la séance est levée à 21 h.

La secrétaire de séance,

M. DETERME

# ETAT CIVIL



## NAISSANCES

FREMIN Gabin est né le 24/09/2020 à Maubeuge

BODCHON Kéllyan né le 07/11/2020 à Fourmies

*La commune félicite les heureux parents !!*



## DECES

GLASSER Jean-Marie le 21/11/2020 à 62 ans

TISSERAND Pierre le 17/10/2020 à 79 ans

PARMENTIER Eric le 17/10/2020 à 56 ans

*La commune présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches du défunt.*

Les informations d'état civil, ont été autorisées par les personnes elle-même ou leur famille.

**Quick Multi Services**

**Notre métier: vous rendre la vie plus facile**

**Services aux PERSONNES**  
Pour une aide au quotidien dans toutes vos tâches.

**ENTREPRISES COLLECTIVITES ARTISANS**  
Recrutement, remplacement de personnel...

**Confiance**  
Les intervenants sont salariés, suivis et employés par l'association.  
Vous signez un contrat de mise à disposition

**Économie**  
Dédution fiscale de 50% de vos impôts des sommes versées à l'association dans le cadre « du service à la personne » (se rapprocher de son centre d'impôt)

**Sécurité**  
Un contrat de travail est établi par nos soins

**NOS PRESTATIONS**

**Vie quotidienne**

- Ménage
- Repassage
- Préparation des repas
- Aide aux courses

**Bricolage**

- Petite maçonnerie
- Peinture, tapisserie
- Montage de meubles, étagères...

**Manutention**

- Nettoyage de bâtiments
- Vide-grenier
- Aide aux déménagements

**Jardinage**

- Tonte
- Bêchage
- Débroussaillage
- Entretien
- Enlèvements des déchets verts

**Souplesse**  
Vous choisissez les tâches, le nombre d'heures selon vos besoins

**Besoin d'un service ?**

Comment procéder ? Un simple appel... une réponse sous 48h00!!

**03.23.58.10.48**  
asso.qms@orange.fr

## S.O.S.

Pompiers		18
Gendarmerie		17
S.A.M.U.		15
URGENCE		112

## INFOS UTILES

### COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Ramassage hebdomadaire, chaque jeudi après-midi

### ENCOMBRANTS

A déposer à la déchetterie de LA CAPELLE



DECHETTERIES INTERCOMMUNALES DE LA THIERACHE DU CENTRE	VERVINS - SAINS-RICHAUMONT - LE NOUVION - LA CAPELLE	
	HORAIRES D'HIVER 1 <sup>er</sup> NOVEMBRE AU 31 MARS	HORAIRES D'ETE 1 <sup>er</sup> AVRIL AU 31 OCTOBRE
LUNDI	13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
MARDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
MERCREDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
JEUDI	FERMETURE	
VENDREDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
SAMEDI	9 H à 12 H et 13 H 30 à 17 H	9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H
DI MANCHE	FERMETURE	
FERMETURE DES DECHETTERIES LES JOURS FERIES		



Dans son engagement de développement durable et de réduction de son empreinte carbone, la commune vous propose de vous envoyer le bulletin municipal par mail, merci de prendre contact avec le secrétariat pour nous laisser vos coordonnées.

N'hésitez pas à nous transmettre vos idées, vos remarques, vos suggestions ... Nous en tiendrons compte et essaierons de vous donner satisfaction.

Responsables d'Associations, transmettez-nous vos activités futures ou le compte-rendu de vos manifestations. Pensez-y dès maintenant. Tout cela paraîtra dans le prochain numéro. Merci de votre participation.

Les photos du bulletin municipal proviennent de crédit photos : Correspondant presse, et particuliers  
Images/photos de Noël par Alexey Hulsov, Bruno /Germany, Gerd Altmann et Monika Grafik de Pixabay

Prochaine parution : Mars 2021

Rédaction, Conception et réalisation du bulletin : La Commission Communication (Agnès Rousseaux, Vanessa Delcour-Gaudry, Jean Fourdrignier, Jean-Charles Coupez et Stéphane Cuisset)

# ALERTES PAR SMS

**mesalertes.fr**   
Service d'alertes citoyen



Recevez les alertes et les actualités locales qui vous intéressent par SMS

Inscrivez-vous en ligne, c'est simple et gratuit !

Météo, spectacle, bus scolaire, ...   
C'est vous qui choisissez

Connectez-vous sur [mesalertes.fr](http://mesalertes.fr)

## Concrètement, comment faire ?

-  1 Rendez-vous sur le site [mesalertes.fr](http://mesalertes.fr)
  -  2 Indiquez le code postal de la commune
  -  3 Sélectionnez les thématiques qui vous intéressent
  -  4 Renseignez votre adresse, votre numéro de mobile et votre e-mail
  -  5 Votre compte est activé ! Connectez-vous avec les identifiants communiqués par e-mail.
- 

Il ne s'agit pas d'une application mobile mais juste d'un enregistrement de votre numéro de téléphone par la commune pour pouvoir vous alerter par SMS. C'est un service gratuit qui ne nécessite qu'un enregistrement sur mesalertes.fr

Quelques conseils pour vous inscrire :

- Nous vous conseillons de le faire via un ordinateur, l'enregistrement est plus simple !
- Etape 2 : entrer le code postal 02260 et sélectionner « LA FLAMENGRIE »
- Il faut s'enregistrer avec un Email ou Tél.  Continuer avec Email ou Tél.

*L'enregistrement avec Facebook n'est pas encore activé*

- Etape 4 : Pour l'enregistrement du numéro de mobile, il ne faut pas saisir le 1<sup>er</sup> « 0 »

  France  

Pour votre adresse, taper le nom de votre rue et sélectionner dans la liste  
(ne pas saisir le numéro de votre domicile, l'inscription s'effectue par secteur géographique)

 Rue du Midi La Flamengrie, France